



MRC de Témiscamingue

Angliers * Béarn * Belleterre * Duhamel-Ouest * Fugèreville * Guérin * Kipawa * Laforce * Lanier (INO) *
Latulipe-et-Gaboury * Laverlochère * Lorrainville * Moffet * Nédélec * Notre-Dame-du-Nord * Rémigny *
St-Bruno-de-Guigues * St-Édouard-de-Fabre * St-Eugène-de-Guigues * Témiscaming * Ville-Marie

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 ● Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) ● Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca ● Site Internet : www.mrctemiscamingue.qc.ca

MARS

Capsule : Chandelles

Il existe aujourd'hui une variété de chandelles et de chandeliers qui ajoutent à la décoration et qui créent une ambiance paisible.

Lors de vos achats, assurez-vous que le chandelier est sécuritaire. Il doit être stable et suffisamment large et profond pour accueillir la cire. Les chandeliers en verre trempé résistent à la chaleur alors que le verre ordinaire, le bois ou encore le plastique est plus dangereux.

Tout chandelier peut quand même être utilisé à condition de ne jamais laisser sans surveillance une chandelle allumée. Plusieurs incendies sont causés par des chandelles que les gens ont oublié de surveiller. La chandelle se consume totalement et le chandelier brûle ou éclate s'il est fait d'un matériel non résistant à la chaleur. On doit éteindre la chandelle dès qu'elle se trouve à 5 centimètres (2 pouces) du chandelier.

N'allumez jamais de chandelles près des rideaux ou de tout autre objet combustible.

François Gingras
Technicien en prévention des incendies
Coordonnateur en sécurité incendie
819 629-2829, poste 240
francois.gingras@mrctemiscamingue.qc.ca